



ACCUEIL DE LOISIRS DE ROQUESÉRIÈRE ET MONTPITOL



FRESQUE réalisée par les enfants du RPI de Roquesérière et Montpitol, les intervenants Julie et Florian, avec la contribution de quelques élus de la mairie de Roquesérière, la participation de quelques parents et de l'institutrice des grandes sections Aurélie.

PROJET PEDAGOGIQUE

Année 2015/2016

Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud
Accueil de loisirs de Roquesérière et Montpitol
Rue de l'église
31380 Roquesérière
Tél : 05/61/48/76/58
enfance-roqueseriere.montpitol@loisireduc.org

SOMMAIRE

PRESENTATION

- | | |
|--|-------|
| A- Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud | P-2 |
| B- La communauté des communes des coteaux du Girou | P-3-4 |

LE PROJET PEDAGOGIQUE

- | | |
|---|---------|
| A- Les objectifs pédagogiques | P-5-6 |
| B- Descriptif des moyens de l'accueil de loisirs : | P-7 |
| ✓ Les locaux, l'équipement | P-7 |
| ✓ Le matériel | P-8 |
| ✓ L'équipe d'animation | P-8 |
| ✓ Les réunions | P-10 |
| ✓ Les évaluations | P-10 |
| ✓ Les règles de vie | P-11 |
| ✓ La sécurité | P-12 |
| ✓ Le transport | P-13 |
| C- Le fonctionnement du RPI | P-14 |
| ✓ Le RPI c'est quoi ? | P-14 |
| ✓ Le public accueilli et les effectifs | P-14 |
| ✓ La journée type (accueil du matin et du soir ; le midi et la cantine) | P-14 |
| ✓ Les T.A.P (Temps d'Animation Périscolaires) | P-16-18 |
| ✓ Les relations parents | P-19 |
| ✓ Les partenariats | P-19 |
| ✓ Les tarifs | P-19 |
| D- Les projets d'animation | P-20-21 |

Annexe : -Ressources sites internet (Activités, jeux, méthodes et astuces)

-Fiche de poste par espace

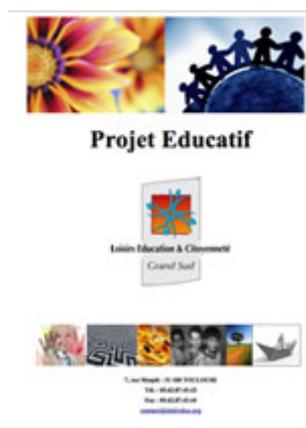
-Fiche projet

-Fiche de poste animateur

A- Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud

Association à but non lucratif régie par la loi 1901, **Loisirs Éducation & Citoyenneté Grand Sud** est un réseau d'associations locales et territoriales du Grand Sud qui œuvrent au quotidien dans les champs des politiques éducatives, de la formation de l'individu, des loisirs et de la culture.

Ce réseau d'éducation populaire intervient dans une fin de démocratisation de l'accès aux savoirs, de diffusion de la connaissance au plus grand nombre, de formation de citoyens actifs et responsables par une pédagogie adaptée favorisant la créativité.



Notre projet éducatif est rédigé pour trois ans. Il prend en compte des problématiques sociétales et des interrogations aux entrées transversales. Il décline notre volonté éducative dans chacun des domaines d'activité de Loisirs, Education & Citoyenneté, affirme nos exigences de travail et de réflexion auprès de nos partenaires, ainsi qu'auprès de chaque acteur du réseau. (Il est disponible et consultable sur place)

CHIFFRES 2015

Loisirs Éducation & Citoyenneté en chiffres en 2014

Salariés : 1000
Usagers : 21000 enfants, jeunes, adultes

Structures : 200

Communes partenaires : 230

Les grandes orientations éducatives :

L'humanisme, la solidarité, l'ouverture culturelle : qui se traduit par la volonté d'agir pour l'égalité des chances

L'accès aux loisirs pour tous : qui se traduit par l'épanouissement individuel et la lutte contre les inégalités

La coéducation : prise en compte de tous les acteurs éducatifs et construction commune d'actions éducatives

La démocratie participative : qui se traduit par l'éducation à la citoyenneté, le soutien à la vie associative et la mixité sociale.

Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud

7 rue Paul Mesplé

31100 TOULOUSE

Tél : 05.62.87.43.43

Contact @loisireduc.org

A- La communauté des communes des coteaux du Girou (C3G)

Forte de dix huit membres, la Communauté de Communes a été créée en 1998 par **GRAGNAGUE, MONTASTRUC LA CONSEILLERE, MONTPIROL, SAINT PIERRE** et **VERFEIL**.

En 2001, elle accueille **GARIDECH** et **GEMIL**, en 2002 **PAULHAC** et **MONTJOIRE**, puis en 2003 **BAZUS** et **LAPEYROUSE-FOSSAT**. En 2005 c'est **ROQUESERIERE** qui rejoint les membres de l'équipe communautaire. Cette adhésion a été rendue possible par une double volonté : d'abord celle de Roquesérière de rejoindre, au-delà de la Communauté de Communes, un projet et un état d'esprit; ensuite celle de l'équipe communautaire de se renforcer et de faire partager son aventure à un village qui possède avec elle une cohésion historique, géographique et naturelle. En 2010, la commune de **BONREPOS-RIQUET** a rejoint la Communauté de Communes. En 2011, le 22 juillet, la commune **SAINT JEAN L'HERM** adhère à la C3G. En 2012, les communes de **VILLARIES, SAINT PIERRE** adhère à la C3g puis en 2013 les communes de **GAURE** et **LAVALETTE**.

Le président de la C3G se nomme monsieur Daniel CALAS

Pourquoi le Girou ?

Le Girou est le trait d'union qui réunit la communauté parce qu'il la traverse de part en part, parce qu'il en est le meilleur identifiant. Rappelons que notre rivière prend sa source dans le Tarn sur la commune de Puylaurens et se jette dans l'Hers-Mort au nord de Saint-Jory, après un trajet de 64,6 kilomètres.

Quelques chiffres en lien avec le fonctionnement:

- 18 communes.
- Populations de la Communauté de Communes des coteaux du Girou : 20281 habitants
- 92 élus communautaires.
- 12 Vice-présidents dont 7 Vice-présidents qui ont une délégation de fonction.
- 1 Service administratif composé de 5 agents administratifs.
- 1 Service technique composé de 6 agents techniques.
- 1 Relais Assistantes Maternelles (R.A.M.) composé d'1 agent.

Coordonnées des coordonnateurs

Madame Marie AVEROUS

- Coordinatrice des Services Enfance sur l'ensemble des communes de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou pour le service ALSH-ALAE

Tél : 05 61 35 08 27

Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 17h30

Et Pierre MOUNIE

-Coordinateur du Projet Educatif Local de la C3G

- *Carte d'identité des deux communes de :*

ROQUESÉRIÈRE

Roquesérière est un petit village français, situé dans le département de la Haute-Garonne et la région de Midi-Pyrénées. La commune s'étend sur 10,6 km² (1064 hectares) et compte 720 habitants depuis le dernier recensement de la population datant de 2007. Avec une densité de 65,5 habitants par km², Roquesérière a connu une nette hausse de 13,3% de sa population par rapport à 1999. Entouré par les communes de Azas, Gémil et Saint-Jean-Lherm, Roquesérière est situé à 21 km au Nord-Est de Toulouse la plus grande ville des environs. Situé à 180 mètres d'altitude, Le Ruisseau de Sieurac, le Ruisseau de Marignol, le Ruisseau de Caulère sont les principaux cours d'eau qui traversent la commune de Roquesérière.

Le maire de Roquesérière se nomme Monsieur Jean Pierre MIQUEL.

MONTPILOT

Montpitol est un petit village français, situé dans le département de la Haute-Garonne et la région de Midi-Pyrénées. La commune s'étend sur 6 km² (595 hectares) et compte 407 habitants depuis le dernier recensement de la population datant de 2006. Avec une densité de 65,6 habitants par km², Montpitol a connu une nette hausse de 17,8% de sa population par rapport à 1999. Entouré par les communes de Saint-Jean-Lherm, Azas et Verfeil, Montpitol est situé à 20 km au Nord-Est de Toulouse la plus grande ville à proximité. Situé à 198 mètres d'altitude, Le Ruisseau de Laragou, le Ruisseau de Marignol, le Ruisseau de Caulère sont les principaux cours d'eau qui traversent la commune de Montpitol.

Le maire de Montpitol se nomme Monsieur Thierry AURIOL.

A- Les objectifs pédagogiques

L'accueil de loisirs est un lieu permettant à chaque enfant d'évoluer à son rythme dans un environnement sécurisant tant sur le plan affectif et moral que physique.

Ceci en affirmant sa spécificité ludique.

Chaque temps d'ouverture est lié à la spécificité du moment, mais tous ont en commun les objectifs suivants :

Objectif général :

DEVELOPPER L'AUTONOMIE DES ENFANTS ET LES AMENER A S'EPANOUIR A TRAVERS DIFFERENTES ACTIVITES SOCIOCULTURELLES

Objectifs opérationnels :

| Objectifs opérationnels | Méthodes | Evaluation |
|---|--|---|
| Favoriser l'esprit d'équipe et la solidarité à travers des jeux et activités coopératives | Proposer et favoriser les jeux coopératifs plutôt que des jeux de duels et de compétition Créer des règles communautaires avec les enfants Mettre à disposition du matériel sous forme de prêt | Est-ce que les enfants jouent ils plus facilement ensemble ? Observation active des enfants dans le jeu libre pour constater leur organisation sociale ? Plaisir de l'enfant à participer |
| | Permettre à l'enfant de participer au bon déroulement du fonctionnement de l'ALAE | Est-ce que les enfants s'implique dans la vie de l'ALAE ? Prise en compte du retour de l'enfant Prise d'initiative |
| | Mise en place d'un médiateur et d'un espace dédié sur les temps libre pour limiter les conflits | Y a-t-il des violences verbales ou physiques pendant les temps libres ? |

| Objectifs opérationnels | Méthodes | Evaluation |
|---|--|--|
| Apprendre à l'enfant à apaiser les tensions par la gestion des conflits | <p>Mise en place de la bouteille à paillettes et de l'arbre à palabre pour créer un espace de médiation et de calme si l'enfant à besoin de s'isoler</p> <p>Mise en situation par le biais du théâtre forum</p> <p>Mur d'expression libre pour exprimer une émotion par le dessin et ou la lecture</p> | Est-ce que les enfants utilisent les outils mis à leur disposition ? |
| | | Les enfants parviennent ils à gérer un conflit sans solliciter un adulte |
| | | Le climat est il plus serein |
| Mettre en place une vie collective harmonieuse | <p>Cerner les différents besoins et sollicitations des enfants et y répondre au mieux</p> <p>L'équipe pédagogique devra mettre en place divers moyens permettant aux enfants de s'exprimer</p> | <p>Est-ce que les plus timides ont pu s'exprimer par écrit ?</p> <p>Est-ce que les enfants ont tous pu s'exprimer lors de ces réunions</p> |
| | L'équipe devra se montrer aussi attentive à la parole des enfants lors des temps de vie quotidienne (repas, temps calmes..) | Est-ce que pendant les temps informels, les adultes et les enfants peuvent échanger ? |
| | Apprentissage de certaines règles morales (respect des biens et d'autrui) | <p>Est-ce que les enfants ont respectés le matériel mis à leur disposition et les affaires de leurs camarades ?</p> <p>Est-ce que les enfants respectent les adultes et les autres enfants ?</p> |

L'**autonomie** de chaque enfant est un objectif primordial de l'accueil de loisirs. Il est transversal à tous les autres. Mais c'est une notion abstraite et difficilement évaluable. Nous devons nous attacher pour chaque temps et en fonction des enfants, à bien repérer leurs capacités et vers quel niveau d'autonomie nous pouvons essayer de les emmener.

Pour cela nous devons permettre à l'enfant de trouver à l'accueil de loisirs :

Un lieu de liberté, d'épanouissement et de jeux, qui lui permette de choisir une activité structurée ou libre, une activité individuelle ou collective, dans le respect de son rythme de vie, de ses droits et de ses devoirs.

Un lieu d'écoute et des moyens adaptés pour lui permettre d'exprimer ses envies, de proposer ses idées et de pouvoir les mettre en œuvre.

Un lieu de créativité et d'expression qui permette aux enfants de pouvoir s'exprimer tant par la parole que par le corporel ou le manuel.

Un lieu où la non-animation est prise en compte.

Pour répondre à cela, l'équipe d'animation doit être en permanence à l'écoute des enfants et, dans un cadre opportun répondre à leurs envies et à leurs attentes.

B- Descriptif des moyens de l'accueil de loisirs :

✓ Les locaux, l'équipement :

➤ A Roquesérière : pour l'animation nous disposons d'une salle qui a de multiples fonctions, salle du centre/cantine/ludothèque et bibliothèque, elle est équipée de coins aménagés (jeux de construction, dessin, jeux de société, dînette). Elle est toujours ouverte avec une animatrice chargée de faire vivre les coins permanents. Malheureusement, elle sert également de bureau et de rangement, ce qui en réduit l'espace. Le bureau étant dans la salle d'activité pose également des problèmes de confidentialité.

Nous partageons avec l'école l'utilisation de salles plus spécifiques :

- La salle de motricité, un espace polyvalent à vocation sportive. Nous l'utilisons pour toutes les animations intérieurs de groupe, par jours de mauvais temps et en hiver pour différencier un espace pour les maternels. Nous souhaitons que cette salle soit un lieu calme où les enfants puissent aller « souffler » lorsqu'ils en éprouvent le besoin, notamment le soir. Nous avons décidé avec la directrice de l'école les règles d'usage de cette salle.
- La salle d'arts plastiques qui tient lieu d'étude pour le soir deux jours par semaine organisé par les parents délégués et animé par des bénévoles.

Nous avons en extérieur une cour de récréation avec un petit préau et un bac à sable, un espace jardin dans la continuité de l'école, qui reste à aménager.

- A Montpitol : nous partageons une moitié de la classe d'une institutrice pour les activités manuelles, lecture et jeux de construction ou de société. Lorsqu'il fait un mauvais temps, c'est le seul espace de repli ce qui entraîne un très fort sentiment de manque d'espace pour les enfants.

Nous avons une cour extérieure avec un petit préau, des marquages au sol et un petit espace vert.

Nous disposons à l'extérieur de l'école, en accord avec la mairie, de la salle des fêtes du village. Nous l'utilisons pour toutes les animations intérieures de groupe.

Nous avons également accès au boulodrome, par beau temps il devient une grande cour pour les enfants nous pouvons y organiser librement toutes sortes d'activités.

Depuis la rentrée 2013, un city stade a été construit proche de l'école, nous y organisons des jeux et activités sportives.

✓ Le matériel :

Nous avons à la disposition des enfants des équipements divers :

Matériel de plein air, poste hifi, appareil photo numérique etc...

Nous possédons : des équipements d'arts plastiques et d'expression. Les divers centres de la C3g, ont mis en commun 3 malles : une malle de cirque, de sport et de bricolage.

✓ L'équipe d'animation :

L'accueil de loisirs dispose d'une équipe d'animation composé d'une directrice, de 3 personnels mis à disposition par la mairie et de 7 animatrices. La présence varie en fonction des effectifs requis sur les différents temps d'intervention.

Rappel des taux d'encadrement :

Maternelle : un pour 10 enfants

Elémentaire : un pour 14 enfants

L'équipe d'animation gère l'accueil, elle est donc responsable du bien-être, de la sécurité (morale, affective et physique) et du respect de chaque enfant.

L'équipe d'animation est tenu à un devoir de réserve (conflits, informations confidentielles). Dans ses relations avec les parents, l'équipe doit faire preuve de neutralité.

L'équipe

Une équipe donne la possibilité :

- De faire appel aux compétences des autres
- D'être soutenue pour la résolution de problèmes
- De demander l'avis, le point de vue des autres
- De réfléchir sur les difficultés rencontrées : avec les enfants, les animateurs, dans la préparation ou l'animation d'une activité
- D'exprimer son ressenti professionnel à des collègues ayant le même métier
- De recevoir des critiques positives ou négatives
- D'échanger des savoir-faire, donc de se former
- De confronter ses idées

Rôle de l'animateur

Il est garant :

- Du respect et de l'application du projet pédagogique
- De l'écriture en équipe du projet de groupe
- De l'**explication** et l'**application** des règles de vie
- Du **respect** de ces **règles de vie** et du cadre de fonctionnement
- L'animateur est un **meneur**, il **crée** et fait émerger des activités. Il encadre le groupe dans ses activités pour le **motiver**, l'**aider**, le **rassurer**, lui imposer un cadre et en **assurer la sécurité**
- Etre **acteur**, savoir **improviser**, prendre des initiatives, **participer**, **jouer** voilà 5 ingrédients pour que l'enfant **s'approprie** un **thème** et sa **journée**.
- Il est **co-éducateur** et doit se positionner en tant que tel dans ses **choix**, ses **décisions** et ses **attitudes**
- Il est en permanence sur le **terrain au contact des enfants**. Il est donc à l'écoute d'une multitude d'informations qu'il doit traiter pour répondre au mieux aux diverses demandes
- Il doit innover et être très diversifié dans ses propositions
- Il doit aider les enfants dans la **résolution de leurs conflits**
- Il a un rôle d'**information** vis-à-vis des **parents** (au sujet d'une activité, d'un projet de l'enfant...)
- Il doit faire preuve de **professionnalisme** et **s'adapter** aux différentes situations qui se présentent
- L'enfant à l'ALAE n'est pas seul mais constitue un élément du groupe ; tous ces éléments sont différents, il faut que l'animateur gère donc cette **diversité**.
- Les animateurs sont **responsables** du **matériel** qu'ils utilisent lors des activités et du lieu d'activité ainsi que de leur **rangement**
- Pour permettre à tous de faire les activités dans de bonnes conditions, chaque animateur doit signifier lorsque du matériel consommable va manquer
- Il sait se **remettre en question**, **s'informer** et être conscient de ses responsabilités pédagogiques, **civiles** et **pénales**
- Il doit informer le directeur de tous problèmes rencontrés

Prendre connaissance du matériel à disposition fait partie du rôle de l'animateur. Il sait à chaque instant le nombre d'enfants qui se trouve sous sa responsabilité.

Rôle de la directrice :

Elle est garante :

- Du projet pédagogique qui est en relation avec le projet éducatif de l'association et harmonisé avec le projet d'école
- Elle coordonne, gère et encadre l'équipe d'animation. Elle a également un rôle de formatrice vis-à-vis des animateurs
- Elle gère les tâches administratives, financières et matérielles qui lui sont attribuées
- Elle organise la communication interne (vis-à-vis des animateurs, des enfants, de l'association) et externe (vis-à-vis des partenaires, autres structures, mairies, écoles etc....)
- Elle a en charge d'anticiper les besoins et le développement de la structure

✓ Les réunions

Les actions mises en place dans le cadre de fonctionnement sont élaborées lors de réunions de préparation. Ces réunions sont un lieu d'échanges sur les pratiques éducatives de chacun ; les plannings d'activités y sont travaillés et discutés, les activités préparées, les listes de matériels établis.

Les décisions prises en réunions doivent être écrites sur un compte rendu et respectées par tous.

Un ordre du jour par réunion sera établi.

Il y a une réunion de 2 heures tous les 15 jours.

Le personnel mis à disposition par la mairie dispose de 6 heures par an pour participer aux réunions d'équipes. C'est malheureusement insuffisant pour permettre un échange et avancer plus efficacement dans nos concertations.

Les animateurs ont la possibilité de participer à des formations de LEC GS.

La directrice participe aux conseils d'école qui ont lieu chaque trimestre, ainsi qu'aux réunions C3G qui ont lieu à Gragnague dans les bureaux de la coordination.

De plus, nous organisons avec les directrices d'école de maternelle et de l'élémentaire, une réunion de concertation tous les mois, pour évoquer divers points de fonctionnement et d'information.

De manière plus épisodique, nous organisons des réunions avec les parents à chaque rentrée scolaire et si nécessaire avant les conseils d'école.

✓ Les modalités d'évaluation

Pour l'équipe :

Un point de 15 mn à roquesérière et 10mn à Montpitol, se déroulent après le temps d'accueil du midi pour que chacun puisse transmettre les informations nécessaires pour le bon déroulement de l'accueil.

Un entretien individuel dans l'année au cours desquels la directrice évalue le savoir-faire et le savoir être auprès des enfants. Nous pouvons ainsi dresser un bilan sur ses points forts et les points à améliorer, ses perspectives d'évolution, ses besoins et ses désirs de formation.

Pour les enfants :

Tout au long de l'année, être à l'écoute de leurs attentes. Dans le cadre du conseil des enfants, qui se tient une fois tous les 15 jours, nous évoquons les problématiques rencontrées et les choix d'activités et de mode d'organisation des grands jeux et leurs thématiques.

✓ Les règles de vie

Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et leurs devoirs. Elles servent également à assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants.

Il existe deux sortes de règles :

- Les négociables, proches du fonctionnement de la structure que l'on peut discuter avec les animateurs.

Ex : mise à l'extérieur des tables de la cantine.

- Les non négociables, proche de la loi.

Ex : on ne vole pas, on n'a pas le droit de frapper quelqu'un.

Elles sont mises en place par l'équipe d'animation et les enfants, elles devront être affichées (ou autre) pour permettre à chacun de s'y référer facilement.

Leur contenu et leur application doivent être adaptés aux différentes tranches d'âge. Pour les plus petits, celles-ci seront dessinées, écrites ou mimées. En revanche, pourquoi ne pas utiliser des outils tels que la photo et le débat pour les plus grands.

Ces règles sont immuables et peuvent évoluer (conséquence d'un bilan enfant)

Il doit exister une relation de qualité entre l'enfant et l'animateur, une bonne écoute, des gestes simples et essentiels comme : se mettre à la portée d'un enfant en se baissant, l'appeler par son prénom... Les animateurs doivent les expliquer autant que nécessaire et créer ainsi un climat convivial de discussions et d'échanges.

L'animateur doit être le garant de la compréhension et de l'application de ces règles de vie.

Une chose est sûre, c'est que ces règles doivent être assimilées, comprises et soumises à l'approbation de tous.

Les enjeux sont importants et déterminent souvent ce que va être la semaine.

Si ces règles ne sont pas respectées et si des sanctions sont appliquées, elles doivent être énoncées et expliquées. Les explications servent à permettre aux enfants de se repérer et de comprendre les sanctions. Exemple (Je ne suis pas puni parce que l'animateur n'est pas content aujourd'hui ou parce qu'il « ne m'aime pas » mais parce que je n'ai pas respecté la règle).

En cas de récurrence de problèmes avec un enfant, en concertation avec l'équipe, et éventuellement l'équipe enseignante, la direction informera les familles et envisagera la suite à donner à l'incident.

Avant toute activité, sortie, les animateurs doivent rappeler obligatoirement les règles de fonctionnement et de sécurité.

Elles ne sont pas mises en place à partir d'un bon sens individuel relatif à chacun, mais en référence à une attitude professionnelle de l'animateur qui doit lors de situations nouvelles réagir en se demandant :

- Est-ce qu'il y a danger pour l'enfant ?
- Est-ce qu'il y a respect des règles collectives ?
- Est-ce que l'intégrité et le bien être de l'enfant sont respectés ?
- Est-ce en cohérence avec les objectifs visés ?
- Est-ce qu'il y a gêne pour le fonctionnement du centre ?

✓ La sécurité

➤ **Sécurité physique c'est :**

- Délimiter le terrain d'action
- Prévenir le danger
- Assurer une présence permanente : vigilance, toujours avoir les enfants dans son champs de vision
- Tenue adaptée aux conditions climatiques
- Faire souvent boire les enfants même s'ils n'en émettent pas le souhait
- Les bobos : à ne pas négliger et à noter dans le cahier d'infirmier

➤ **Sécurité morale c'est :**

- Favoriser l'échange, être à l'écoute
- Etre disponible
- Veiller à ce que chaque enfant trouve sa place
- Faire attention au ton et au vocabulaire employé
- Respecter le caractère de l'individu
- Etablir une relation de confiance

➤ **Sécurité affective c'est :**

- Veiller à ne pas favoriser un enfant ou un groupe d'enfants, soyez équitables
- Respecter le rythme de vie des enfants
- Prendre le temps de faire les choses, d'expliquer, de montrer, de rassurer...
- Valoriser les diverses réalisations de tous les enfants

✓ Le transport

Une navette est mise à disposition pour faire les allers/retours entre Roquesérière et Montpitol, pour les enfants du primaire. Le matin, le départ se fait à 8h35 de Roquesérière, puis à la sortie des classes à 16h30 de Montpitol. Une animatrice est chargée d'accompagner les enfants dans le bus tous les jours.

Son rôle :

- Accueillir les enfants à l'avant de la navette et contrôler l'effectif en montant et descendant, à l'aller comme au retour à l'aide d'un appel nominatif.
- Aider les enfants à monter et à s'installer dans la navette et veiller à ce qu'il soit attaché par la ceinture de sécurité.
- Veiller à ce que les enfants restent assis durant le trajet et qu'aucun sac ne viennent encombrer l'allée centrale.

E- Le fonctionnement du RPI

✓ Le RPI, c'est quoi ?

C'est un regroupement pédagogique intercommunal. « Les RPI sont fréquents en milieu rural, sans pour autant de législation précise régissant leur création ou leur fonctionnement. Il faut distinguer selon que le RPI est organisé dans le cadre d'un EPCI auquel les communes ont transféré les compétences relatives au fonctionnement des écoles publiques

Présentation du ministère de l'Education nationale : "Le regroupement pédagogique intercommunal (RPI) est une structure pédagogique d'enseignement dont l'existence repose sur un accord contractuel entre communes, fixant notamment les conditions de répartition des charges des écoles regroupées. L'inspecteur d'académie est consulté et associé à cet accord dont la mise en œuvre est conditionnée par les possibilités d'affectation d'emplois.

L'article 13-I de la loi du 22 juillet 1983 modifiée met les écoles à la charge des communes, en particulier leur construction, leur équipement et leur fonctionnement, à l'exception de la rémunération du personnel enseignant qui est à la charge de l'Etat. Dans le cadre d'un RPI, ces dépenses sont réparties entre les communes selon les termes de l'accord conclu.

La mise en place de RPI a une incidence sur l'organisation des transports scolaires, qui relèvent de la compétence des conseils généraux. Les élèves sont regroupés soit par niveau scolaire sur plusieurs sites (RPI dispersé), soit tous niveaux sur un même site (RPI concentré), la première formule, appliquée dans 81% des cas, permettant de continuer à utiliser les locaux scolaires de chaque commune. (...) Cette structure permet aux communes associées de regrouper les effectifs d'enfants à scolariser et de les accueillir dans de meilleures conditions."

Source internet

✓ Le public accueilli et les effectifs

Nous accueillons les enfants de 3 à 11 ans. Soit 106 enfants.

L'accueil du matin et du soir s'effectue pour tous sur l'école de Roquesérière.

Le matin environ 15/30 enfants

Le soir environ 40/60 enfants

L'accueil du midi sur chaque école

Les maternels à Roquesérière environ 36 enfants

Les élémentaires à Montpitol environ 70 enfants

✓ La journée type (accueil du matin et du soir/ le midi et la cantine)

➤ **Le matin**

Moment charnière entre la famille et l'école, ce moment est un temps de liaison important entre le milieu familial que l'enfant vient de quitter et l'entrée en classe. De 7h15 à 8h50.

L'organisation doit permettre de :

- Mettre en place un type d'accueil chaleureux et convivial, basé sur la relation entre enfants, mais aussi entre enfants et animateurs
- Prendre en compte les arrivées échelonnées des enfants et mettre en place un aménagement adéquat
- Permettre à chaque enfant de débiter la journée à son rythme

➤ **Le midi et la cantine à Roquesérière**

C'est le moment qui coupe la journée de l'enfant. De 11h50 à 13h30.

Les enfants qui font la sieste (petites et moyennes sections) vont manger au 1^{er} service. Avant de partir manger, les enfants passent aux toilettes et vont se laver les mains avant de rentrer calmement dans la cantine.

Une animatrice et deux ATSEM sont présentes pour les aider sur le temps du repas, à servir et s'assurer qu'ils mangent suffisamment ou qu'ils goûtent un peu à chaque plat.

Les plus grands ont une demi-heure de détente et d'animation avant le repas. Durant ce temps là, les animatrices leurs proposent des activités. Chaque enfant a le choix de participer ou non à ses activités. A 12h30 ils rejoignent les enfants du 1^{er} service à la cantine.

Le 1^{er} service accompagné d'une animatrice et d'une ATSEM se rendent à la sieste.

Enfin, avant de se reposer les enfants passent aux toilettes pour se brosser les dents et se laver les mains.

Le 2^{ème} service à la fin du repas, après être passé aux toilettes pour se brosser les dents et se laver les mains, les enfants de grandes sections rejoignent leur institutrice à 13h30 c'est le moment du passage de relais jusqu'à 13h40.

➤ **Le midi et la cantine à Montpitol**

Le temps est organisé en deux services. De 12h00 à 14h05.

| | 1 ^{er} service 12h00-12h45 | 2 ^{ème} service 12h45-13h30 |
|-----------------|--|---|
| <i>LUNDI*</i> | CE2-CM1-CM2 | CP-CE1 |
| MARDI | CP-CE1 | CE2-CM1-CM2 |
| JEUDI* | CP-CE1 | CE2-CM1-CM2 |
| <i>VENDREDI</i> | CE2-CM1-CM2 | CP-CE1 |

Les jours avec une *astérix* sont les journées où nous sommes 5 animateurs nous pouvons sortir de l'école (boulodrome ou salle des fêtes) et proposer plusieurs pôles d'animation.

L'organisation doit :

- Permettre à chaque enfant de se détendre, s'amuser entre deux temps scolaires, à son rythme et selon ses besoins et ses envies
- Donner la possibilité à l'enfant de gérer ce temps de loisirs : matériels et coins aménagés à leur disposition
- Dans la mesure du possible et le plus souvent possible, faire en sorte que les activités soient « ouvertes » pendant leur déroulement
- Permettre de revenir au calme, avant de reprendre la classe

↳ En mettant en place une information permettant à chaque enfant de savoir ce qu'il peut faire

↳ En aménageant des possibilités pour permettre de jouer seul

↳ En diversifiant les propositions

La cantine :

Le temps de repas est aussi important que le temps d'activités. Nous devons permettre aux enfants de manger dans un espace agréable et peu bruyant, tout en leur laissant la liberté de parler et de choisir leur place.

Le rôle de l'animateur à la cantine est de permettre aux enfants de manger dans de bonnes conditions.

En ce qui concerne le niveau sonore, il faut faire en sorte de ne pas entendre un enfant plus loin que sa table. Il ne faut pas se retourner pour communiquer avec une autre table. Si un enfant veut demander quelque chose, il lève la main.

Le repas est un lieu d'apprentissage de l'autonomie :

- Par rapport à la nourriture (se servir, couper sa viande, éviter les gaspillages)
- Par rapport au goût (on goûte un peu à tous les plats)
- Par rapport au rangement (ranger ses couverts, nettoyer et ranger les assiettes)

- Par rapport au bruit (apprendre à discuter doucement pour avoir un volume sonore supportable à la cantine)
- Par rapport au respect envers les autres (on dit « merci » et « s'il vous plaît » que l'on s'adresse à un adulte ou à un enfant, que l'on soit adulte ou enfant).

➤ **Le soir**

L'organisation doit permettre :

- En raison du nombre de mouvement sur ce temps (aide aux devoirs, ateliers, départs échelonnés) assurer la sécurité des enfants
- Prendre en compte la spécificité de ce moment (fatigue, énervement, besoin de bouger)
- Aux enfants qui le désirent, de participer à des activités plus structurées

↳ En informant les enfants des possibilités qu'ils ont

↳ En mettant en place des activités ouvertes

↳ En diversifiant et dynamisant les propositions

↳ En mettant en place les ateliers

➤ **Les TAP** (Temps d'Animation Périscolaire)

Plusieurs axes sont privilégiés par l'équipe enseignante comme l'ouverture sur le monde culturel ; les arts ; la résolution de problèmes ; la lecture et le vocabulaire.

Après une concertation avec les institutrices, elles souhaitent que l'on mette l'accent sur la richesse du vocabulaire, le respect des consignes et favoriser la prise de parole, l'expression orale et la gestion des émotions à travers diverses activités. Ce constat est observé à travers les difficultés que les enfants ont au niveau de leurs apprentissages.

Les objectifs éducatifs :

- Impliquer les enfants dans l'élaboration des règles de vie, ainsi que dans les projets d'animation
- Favoriser l'expression, la prise de parole au sein du groupe
- Respecter les règles de vie collective et d'usage
- Partager et prendre du plaisir à vivre ensemble
- Favoriser l'éveil citoyen et solidaire.

Les effets attendus :

- Moins de violence pendant les temps libres
- Apprendre à vivre ensemble, à s'écouter, à communiquer
- Affirmer et argumenter ses choix, ses opinions
- Gérer ses émotions

Besoins non satisfaits :

- Les activités sportives par manque de moyens et d'espace spécifique dédié au sport
- L'accès à la culture du fait de l'éloignement de l'offre culturelle (milieu rural)

Les propositions :

- Atelier découverte d'expression théâtrale, marionnette
- Atelier de relaxation/expression corporelle
- Atelier de jeux de société, jeux coopératifs
- Atelier modelage
- Atelier anglais
- Atelier sportifs
- Atelier d'arts plastiques
- Atelier de cirque
- Atelier de jardinage et découverte de la nature
- Atelier danse du monde
- Atelier sécurité routière
- Atelier cuisine
- Atelier découverte des sciences

Pour Montpitol, nous privilégions des animations douces (pause méridienne) comme la relaxation et l'expression corporelle, le conte, les jeux de société et les diverses activités autour du jardinage, la signalisation et le code de la route pour se repérer dans l'espace et par là même favoriser la concentration des enfants avant la reprise des cours. Mais pour les enfants les plus dynamiques il y aura aussi des activités sportives. Les animations se déroulent sur les deux services cantine. Du lundi au vendredi, pour les CP et CE1 sur 45mn tous les jours et pour les CE2, CM1 et CM2 le lundi, jeudi et vendredi sur 1h.

Le service de l'ALAE doit être aussi un espace dit « tremplin » permettant aux enfants de pouvoir souffler s'ils ne souhaitent pas participer aux TAP.

Pour Roquesérière, depuis la rentrée 2014 nous avons changé notre fonctionnement. Dès la sortie de classe à 15h55, les enfants prennent leur goûter de 16h00 à 16h20, puis rejoignent les ateliers qui sont sous forme de TAP ouverts. Les enfants ont la possibilité de rester en « libre-surveillance » s'ils désirent ne rien faire ou bien ils se joignent aux pôles d'activités mis en place. Les lundis et vendredis des ateliers sont animés par des intervenantes extérieures et tous les jours de la semaine des ateliers ouverts sont animés par l'équipe d'animation.

Voici l'organisation qui sera proposé pour la première période à Roquesérière :

- Du 01 Septembre au 18 Octobre 2015 (7 semaines)

| 15h55/16h40 | Lundi | Mardi | Jeudi | vendredi |
|--------------------|---|---|---|-----------------------------|
| <i>direction</i> | Libre volante | Libre volante | Libre volante | Libre volante |
| <i>SANDRINE</i> | EXPRESSION CORPORELLE <i>motricité</i> | JEUX /ACT MANUELLE <i>centre/ext</i> | EXPRESSION CORPORELLE <i>motricité</i> | LECTURE <i>motricité</i> |
| <i>animatrice</i> | JARDIN et INSECTARIUM <i>ext/jardin de noely</i> | CONTE | JARDIN et INSECTARIUM <i>ext/jardin de noely</i> | JEUX EXT OU DE SOCIETE |
| <i>INTERVENANT</i> | ? | ? | ? | POTERIE |

Voici l'organisation qui sera proposé pour la première période à Montpitol :

Retrouver le planning au mois d'octobre car nous avons pris le parti de ne rien organiser à la rentrée et de mettre en place un forum des enfants afin de relever leurs idées, leurs envies et leurs choix d'activités.

✓ Les relations parents

Chaque contact avec les parents, nous donne les moyens de connaître mieux l'enfant qu'ils nous confient.

Ces contacts sont nécessaires pour les échanges d'informations (planning d'activité, recommandations médicales, ressentis de la journée...).

Nous nous devons d'aller vers eux, de prendre le temps, de rechercher la discussion, même si ce n'est pas réciproque. Notre rôle est aussi de les rassurer par le fait que nous comprenons qu'il n'est pas facile de confier son enfant à d'autre. C'est pour cela que dès le premier jour nous serons à leur écoute.

En conclusion, des parents rassurés, confiants, motivés, transmettront à leurs enfants cet état d'esprit, en retour, l'enfant vivra mieux la séparation et les activités proposées.

De manière plus épisodique, nous organisons des réunions avec les parents à chaque rentrée scolaire et si nécessaire avant les conseils d'école.

✓ Le partenariat

C'est avec l'association des parents d'élèves (APE) et les enseignantes que l'ALAE entretient des liens de partenariat, surtout lors des grands événements de l'année comme le carnaval et la kermesse.

Un partenariat s'est créé avec la bibliothèque du village, tous les mardis les enfants inscrits peuvent s'y rendre une dame bénévole vient les récupérer à l'ALAE pendant environ 1 heure. Ce sont les mêmes dames bénévoles qui offrent leur service pour l'aide aux devoirs les lundis et jeudis pour les élémentaires inscrits en début d'année.

✓ Les tarifs

Depuis janvier 2010, la facturation pour les parents se fait en forfait mensuel, selon les présences de l'enfant en ALAE.

Cette année, il y a eu une légère augmentation des tarifs dû à l'organisation des Nouveaux rythmes scolaires.

F- Les projets d'animation

L'**activité** doit être avant tout un moment de plaisir pour l'enfant tant au niveau de l'action que de l'ambiance.

L'activité débute avant d'être investie. Lors de sa présentation elle doit permettre à l'enfant de s'y projeter.

L'installation et le rangement font partie de l'activité.

L'installation : pour la présenter et susciter l'envie de faire

Le rangement conclut l'activité. Il permet de ranger, d'entretenir le matériel, mais aussi de poser la question de la mise en valeur éventuelle des réalisations, des suites à donner à l'activité. De plus, il génère dans sa nécessité un cadre social et une relation d'entraide dans le groupe.

Les activités proposées doivent nous permettre de répondre le mieux possible aux objectifs précités, donc d'être **ludique**, d'intéresser les enfants, leur permettre de **s'exprimer**, de se **responsabiliser**, de travailler en groupe.

C'est un temps de création, d'expression, de **vie de groupe** et d'**entraide**. Elles doivent permettre de faire vivre le groupe tout en garantissant le mieux possible la prise en compte de chacun.

L'activité doit être mise en valeur par l'animateur, tant au niveau de sa **présentation** que dans le style de sa **menée** qu'il choisira. L'animateur est le **moteur** qui fait vivre l'activité. La difficulté étant de choisir une activité pour un groupe et adaptée à chaque enfant en particulier. L'**imaginaire** est un facteur facilitant dans la menée d'activité.

Elles doivent être les plus variées possibles. A ce titre nous essayons d'explorer tous les domaines :

- **Culturel** (théâtre, musique...)
- **Sportif** (initiation à divers sports, jeux, challenge...)
- **Expression** (chant, danse, mime, marionnettes...)
- **Scientifiques** (expériences, montage...)
- **Arts plastiques** (dessin, peinture, modelage, sculpture, mosaïque...)
- **Artistiques** (BD, photos, coiffure...)

Lors de sa préparation l'animateur doit s'interroger sur tout les temps et aspects de son activité.

Quelques règles pour les activités :

Chaque activité proposée doit se faire dans le temps imparti afin de ne pas gêner le fonctionnement du groupe. A la fin d'une activité, le matériel est rangé et les locaux balayés. Les enfants ne doivent pas quitter seuls le lieu dans lequel ils se trouvent, mais les accompagner jusqu'au lieu de regroupement.

Sur les temps d'activités, l'animateur ne doit pas faire « à la place » de l'enfant il les accompagne, il est là en termes de conseil et établit une relation d'aide avec le groupe qu'il anime. Il favorise l'émergence des travaux d'enfants.

Les activités se terminent toujours par un petit **temps de bilan** qui sert à la fois de **retour au calme** (s'il y a lieu, d'écoute sur le vécu de l'activité, de clôture en groupe de l'activité).

Cette année la thématique sera LE DEVELOPPEMENT DURABLE et la SOLIDARITE.

C'est quoi le développement durable ?

C'est un développement qui réponds aux besoins des présents sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

Les projets d'activités auront pour objectifs de :

- Faire évoluer les mentalités et ainsi les comportements vis-à-vis de l'environnement.
- Donner des éléments de réflexion aux enfants autour des questions environnementales, économiques et socioculturelles.
- Permettre aux enfants de mieux comprendre et donc de mieux respecter l'environnement.
- Faire émerger les points de vue et les expériences des enfants, à travers l'échange, le questionnement et leurs convictions.

